

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1970 B 00008 Numéro SIREN : 337 080 089 Nom ou dénomination : FCN

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2023 sous le numéro de dépôt 754

FCN
Société anonyme au capital de 10 758 176 €
Siège social : 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
337080089 RCS REIMS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 3 FEVRIER 2023

Exercice clos le 31 août 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux comptes.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 août 2022, le périmètre de consolidation du **groupe FCN** comprenait les sociétés suivantes :

-**FCN**, société anonyme au capital de 10 758 176 € dont le siège social est sis à BEZANNES (51 430), 160 rue Louis Victor de Broglie, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 337 080 089 ;

-**FCF**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est sis à BEZANNES (51 430), 160 rue Louis Victor de Broglie, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 429 604 523 ;

-**COMANDEX**, société à responsabilité limitée au capital de 250 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est Tour Bureaux ROSNY 2, rue Léon Blum 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 798 159 919 ;

-**FCN Family**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €, détenue à 100 % par FCN, dont le siège social est sis à BEZANNES (51 430), 160 rue Louis Victor de Broglie, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 819 672 890 ;

-**FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE**, société anonyme au capital de 180 091,84 €, détenue à 99,88 % par FCN, dont le siège social est sis à EPERNAY (51200), 2 rue Léger Bertin, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 344 792 270 ;

ACTIVITE DU GROUPE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-100, L. 225-100-2 et L. 233-16 du code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 55 239 007 € contre 53 095 312 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,03 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 498 672 € contre 2 632 150 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -43,06 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 242 573 € contre 255 372 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,01 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 386 713 € contre 7 913 124 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,98 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 594 410 € contre 1 627 944 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,06 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 26 891 204 € contre 26 420 580 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,78 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 10 643 896 € contre 10 648 840 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,05 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 565 contre 560 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 897 093 € contre 2 583 920 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,12 %.

Le montant des autres charges s'élève à 301 800 € contre 338 866 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,94 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 50 957 689 € contre 49 788 647 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,35 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 5 779 990 € contre 5 938 815 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,67 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -144 842 € (-118 591 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 5 635 148 contre 5 820 224 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,18 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -473 067 € contre -385 362 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 1 375 956 € contre 1 613 660 € pour l'exercice précédent,

Résultat

Notre résultat consolidé, part du groupe, s'élève à 3 783 247 € pour un volume de production consolidé de 54 492 967 € contre 52 875 301 € pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé de 3 783 294 € donne une capacité d'autofinancement consolidée brute de 5 552 313 € contre 5 124 029 € pour l'exercice précédent.

Investissements

Ceux-ci se sont élevés à 2 875 983 € contre 3 747 272 € pour l'exercice précédent.

Endettement et capitaux propres

Nous vous rappelons que notre endettement financier de 15 234 065 €, en diminution de 2 601 360 €, représente 43,99 % de nos capitaux propres. Ce désendettement se justifie en majeure partie par une baisse du billet de trésorerie pour l'auto détention de 1 500 K€ et du remboursement du prêt relais immobilier de 1 500 K€. Par contre, notre trésorerie positive s'élève à 14 282 059 € (contre 15 867 316 € l'exercice précédent) dont 1 560 904,80 € d'auto détention.

COMPTES SOCIAUX

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur l'activité

Notre résultat s'élève à 3 845 349,85 € pour un volume de production de 53 139 447,55 € contre 51 530 846,25 € pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires global s'élève à 53 885 488 € contre 51 750 857 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,12 %.

La capacité d'autofinancement brute s'élève 5 589 258 € contre 4 879 362 € pour l'exercice précédent.

Investissements

Ceux-ci se sont élevés à 2 871 790 € contre environ 3 725 876 € pour l'exercice précédent. Ils ont porté principalement sur le rachat des titres de la Société FCN ACES (1,5 M€), des travaux (Bar-sur-Seine, immeuble de Paris, Dormans) et du matériel informatique.

Situation d'endettement de la Société

La situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L. 225-100-1, I, 1° du code de commerce fait ressortir:

En Euros (€)	Au 31/08/2022	Au 31/08/2021
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	13 626 239	14 227 589
Emprunts et dettes financières diverses	1 607 838	3 607 838
Fournisseurs et comptes rattachés	1 053 114	959 167
Dettes fiscales et sociales	14 194 580	14 950 178

Le coût moyen de notre endettement est de 149 894 €.

- **Taux d'endettement par rapport au chiffre d'affaires**

Notre endettement financier de 15 234 077,52 €, en diminution de 2 601 349,87 €, représente 28,27% de notre chiffre d'affaires soit une diminution de 6,19 points par rapport à l'exercice précédent où il était établi à 34,46 %. Cette variation du taux d'endettement financier s'explique par une baisse de 1,5 M€ du billet de trésorerie pour l'auto détention et 500 K€ de remboursement du prêt relais immobilier.

- **Taux d'endettement par rapport aux capitaux propres**

Notre endettement financier de 15 234 077,52 €, représente 41,81% de nos capitaux propres soit une diminution de 9,17 points par rapport à l'exercice précédent où il était établi à 50,98 %.

Notre trésorerie positive d'un montant de 13 714 449,38 € est inférieure de 1 611 980,45 € à celle de l'exercice précédent (15 326 429,83 €). Cette variation négative est due à une baisse des actions auto détenues de 1 656 505,76 €.

Notre principal moyen de financement est actuellement le recours à l'emprunt.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

FCN respecte la réglementation sur les délais de paiement vis-à-vis de ses fournisseurs. Les rares retards constatés correspondent à des désaccords sur l'exécution de travaux ou sur la qualité des produits.

FCN, à travers sa gestion interne et ses procédures de contrôle interne, met tout en œuvre pour que ses clients respectent les délais de paiement fixés contractuellement. Les retards constatés correspondant à des désaccords sur travaux exécutés ou à des situations de difficulté économique extrême des clients.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux facteurs de risques auxquels notre entreprise est confrontée sont les suivants :

- La pandémie COVID 19 continue à perturber l'activité économique. Elle nécessite des ajustements par moment de notre organisation pour réduire son impact sur la réalisation de nos travaux.
- La guerre en Ukraine clôt une longue période de paix en Europe. Elle génère un choc des prix de l'énergie, des pénuries sur certains biens et certaines énergies et un effort de guerre de la part des pays occidentaux, ce risque introduisant une résurgence de l'inflation.
- Ce contexte s'ajoute à l'évolution irréversible de nos métiers sous la pression de la transformation numérique, mais aussi des changements de réglementation dont l'objectif est de libéraliser notre économie.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons vers un exercice 2023 plus incertain en terme de niveau d'activité et de résultat réalisé. Les effets systémiques conjugués de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine troublent la visibilité sur les exercices 2023 et 2024.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2022 sont les suivants :

Nous devons maintenir nos efforts pour accentuer la dématérialisation des documents pour l'ensemble de nos travaux, étape préalable à la généralisation de la facture électronique, et veiller à développer la mobilité de nos collaborateurs.

La période que nous vivons continue à se caractériser par une absence accrue de visibilité. La prudence s'impose.

Nous devons poursuivre la mise en œuvre de nos projets et l'exécution des orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration.

Nous devons nous préparer à une concurrence de plus en plus agressive sur l'ensemble de nos activités.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prise de participations :

- Notre Société a acquis le 17 mars 2022 la totalité des titres (à l'exception de deux actions conservées par les signataires de cette structure) de la société **FCN ACES**, société par actions simplifiée au capital de 202 500 €, dont le siège social est sis à BEAUVAIS (60 000) 8 rue Léonard de Vinci, immatriculée au RCS de BEAUVAIS sous le n°402 159 883. Cette société, qui a pour activité l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, dispose également d'établissements à CHAMPS-SUR-MARNE et VERBERIE.

- Notre Société a également pris une participation de 30 % dans la Société **AEC AUDIT**, SAS au capital de 5 000 € ayant son siège social est sis à Venelles (13 770) 3 avenue de Mouliéro, immatriculée au RCS d'AIX EN PROVENCE sous le n°911 583 565. Cette société de commissariat aux comptes a été spécialement créée pour permettre le rapprochement de FCN avec un confrère commissaire aux comptes, M. Pierre FABRE, en reprenant la clientèle CAC de la Société Cabinet Pierre Fabre, dont M. Pierre FABRE est gérant et associé majoritaire (à hauteur de 90 %). La SARL PF Développement, holding détenue à 100 % et dirigée par M. Pierre FABRE détient le reste du capital (70 %) de la société AEC AUDIT. Elle est pour le moment immatriculée sans activité.

Activité de nos filiales :

- **FCF** : cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1 256 €. L'exercice clos le 31 août 2022 a généré un résultat nul.

- **COMANDEX** : FCN sous-loue des locaux à ROSNY SOUS BOIS à cette filiale depuis le 7 novembre 2013. Le loyer versé à FCN au titre de l'exercice 2022-2023 s'est élevé à 54 695,15 €. Depuis le 1^{er} janvier 2022, FCN sous-loue également une partie des locaux loués à LABEGE et occupés conjointement par COMANDEX. Une convention de sous-location a été conclue pour la durée du bail initial. Le loyer versé à FCN au titre de cette convention pour l'exercice 2022-2023 s'est élevé à 13 510,66 €.

Son chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 203 581 €. L'exercice clos le 31 août 2022 a généré un bénéfice de 110 468 €.

- **FCN Family** : son chiffre d'affaires hors taxes est passé de 204 248 € à 240 471 €. Elle a généré un résultat de 166 043 €.

- **FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE** : Notre Société a pris en location le fonds libéral de cette filiale à compter du 1^{er} janvier 2019 afin d'anticiper l'intégration de ses salariés (pour notamment les former aux méthodes de travail FCN) avant de procéder à l'absorption de cette structure. Cette absorption par voie de fusion simplifiée sera réalisée au cours de l'exercice 2022-2023 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} septembre 2022. Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 66 600 €. L'exercice clos le 31 août 2022 a généré un bénéfice de 39 406 €.

- **FCN ACES** : Cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 2 815 867 €. L'exercice clos le 30 septembre 2022 a généré un résultat de 306 466 €.

Etablissements FCN :

L'établissement de REIMS FARMAN a été définitivement fermé au 1^{er} septembre 2021.

L'établissement de LANDRECIES (59) a été transféré du 13 au 15 rue du gouvernement à compter du 15 décembre 2021.

L'établissement de CASTANET TOLOSAN a été transféré à compter du 1^{er} janvier 2022 à LABEGE (31670) – Lake Park – ZAC de l'Hers – 308 allée du Lac. Les locaux de LABEGE sont également occupés par notre filiale COMANDEX.

Au 31 août 2022, FCN comptait 37 établissements :

	Bureau	Adresse	SIRET
1	BAR LE DUC	34 rue Werly	337 080 089 00630
2	BAR SUR AUBE	28 avenue du Générale Leclerc	337 080 089 00663
3	BAR-SUR-SEINE	28 avenue Paul Portier	337 080 089 00770
4	BEZANNES	160 rue Louis Victor de Broglie	337 080 089 00762
5	CHALONS EN CHAMPAGNE	57 Chaussée du Port	337 080 089 00283
6	CHARLEVILLE MEZIERES	1 rue du Val de Vence	337 080 089 00598
7	CHARLY-SUR-MARNE	4 rue des cordeliers	337 080 089 00713
8	CHATEAU THIERRY	40 rue de la prairie	337 080 089 00580
9	CHAUNY	6 place du Brouage	337 080 089 00473
10	DIEPPE	1 rue Descroizilles	337 080 089 00622
11	DORMANS	37 rue du docteur Moret	337 080 089 00531
12	EPERNAY	2 rue Leger Bertin	337 080 089 00028
13	EU	24B rue des Canadiens	337 080 089 00119
14	GIVET	30 rue Contamine	337 080 089 00564
15	HIRSON	3 place Victor Hugo	337 080 089 00481
16	LABEGE	Lake Park – ZAC de l'Hers – 308 allée du Lac.	337 080 089 00796
17	LANDRECIES	15 rue du Gouvernement	337 080 089 00788
18	LAON	13 Rampe St Marcel	337 080 089 00259
19	LE TREPORT	3 quai Albert Cauet	337 080 089 00341
20	MONTATAIRE	100 rue Louis Blanc	337 080 089 00705
21	MONTHERME	7 rue Pasteur	337 080 089 00572
22	NOYON	10 B Boulevard Ernest Noël	337 080 089 00374
23	OLIVET	14 rue de la manufacture	337 080 089 00549
24	ORLEANS	11 avenue du Président John Kennedy	337 080 089 00739
25	PARIS	83-85 Boulevard de Charonne	337 080 089 00465
26	REIMS	7, rue Gabriel Voisin	337 080 089 00358
27	RETHEL	20 avenue Gambetta	337 080 089 00556
28	ST DIZIER	2 rue des Montants	337 080 089 00721
29	STE MENEHOULD	2 Quai Valmy	337 080 089 00440
30	ST QUENTIN	14B rue Jacques Lescot	337 080 089 00523

31	SEZANNE	33 rue Aristide Briand	337 080 089 00515
32	TOULOUSE	2 impasse Michelle Labrousse	337 080 089 00499
33	TROYES	2 rue Gaston Arbouin	337 080 089 00655
34	VERVINS	11 rue Raoul de Coucy	337 080 089 00614
35	VITRY LE FRANCOIS	21 rue Marabais	337 080 089 00671
36	VOUZIERES	22 rue du Chemin Salé	337 080 089 00325

RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS ORDINAIRES PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-209-2 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-209-2 et L. 225-211, alinéa 2 du code de commerce, nous vous informons que nous avons procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice :

Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : **18 613**

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : **2 360**

Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice: **15 315**

Valeur globale évaluée au cours d'achat : **1 560 904,80 €**

Valeur nominale globale : **490 080 €**

Nombre d'actions utilisées pour la finalité retenue par les Conseils d'administration du 4 février 2022: **18 613**

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du code de commerce s'élevait au 31 août 2022 à 93,93 %.

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier, nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 53 885 488 € contre 51 750 857 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,12%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 463 236 € contre 2 415 855 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -39,43%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 232 556 € contre 246 950 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,83%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 173 160 € contre 7 696 756 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,19%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 570 611 € contre 1 600 896 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,89%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 25 908 704 € contre 25 039 907 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,47%.

Le montant des charges sociales s'élève à 10 455 821 € contre 10 411 393 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,43%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 554 contre 546 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 758 181 € contre 2 557 236 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,86%.

Le montant des autres charges s'élève à 302 134 € contre 339 183 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,92%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 49 401 167 € contre 47 892 320 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,15%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 5 947 556 € contre 6 274 392 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,21%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -5 842 € (11 409 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 5 941 714 € contre 6 285 801 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,47%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -458 857 € contre -367 761 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,77%.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 459 811 € contre 770 023 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -40,29%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 1 177 696 € contre 1 557 223 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,37%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022, se solde ainsi par un bénéfice de 3 845 349,85 € contre un bénéfice de 3 590 794,34 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,09%.

Au 31 août 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 80 790 191 € contre 83 390 988 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,12%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 845 349,85 €.

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 845 349,85 €
-------------------------------	-----------------------

Au paiement du dividende précipitaire, un dividende de 2,10 € par action de préférence	
Soit un montant global estimé de	2 108 400,00 € ⁽¹⁾

Au paiement du dividende ordinaire et complémentaire ⁽²⁾	
-un dividende de 3 € par action ordinaire (hors 15 315 actions auto détenues)	
-un dividende de 0,30 € par action de préférence	
Soit un montant global de	962 634 €

Le solde serait affecté en totalité au compte « autres réserves ».

(1) Le montant de la distribution visée ci-dessus est calculé sur le fondement du nombre maximal d'actions de préférence susceptibles d'ouvrir droit à dividende au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2022, soit un total de 1 004 000 actions de préférence, suite à la décision de conversion d'un nombre maximal de 23 100 actions ordinaires en actions de préférence prise par le Conseil d'administration du 16 décembre 2022.

Si le nombre total d'actions de préférence composant le capital se révélait inférieur au nombre maximal indiqué, le montant total de la distribution visée ci-dessus serait ajusté en fonction du nombre total d'actions de préférence existantes au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2022. Dans cette hypothèse, le résultat distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la non création desdites actions serait affecté au compte « autres réserves ».

(2) Le dividende ordinaire sur action ordinaire est fixé par le Conseil d'administration à 1 € et le dividende complémentaire à 2 €.

Le montant du dividende ordinaire et complémentaire sur action de préférence est divisé par dix par rapport à celui versé à une action ordinaire.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 3 février 2023.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du code général des impôts s'élève à 3 071 034 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2019 :

2 348 825,10 €, soit 2,70 € par action ordinaire et 2,37 € par action de préférence
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 348 825,10 €

Exercice clos le 31 août 2020 :

2 420 737,50 €, soit 2,70 € par action ordinaire et 2,37 € par action de préférence
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 420 737,50 €

Exercice clos le 31 août 2021 :

2 530 095 €, soit 3 € par action ordinaire et 2,40 € par action de préférence
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 530 095 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du code de commerce.

Depuis le 19 octobre 2002, les fonctions de Directeur Général sont assumées par le Président du Conseil d'administration.

M. Jean-François BOUVET exerce les fonctions de Président Directeur Général de la Société depuis le 1^{er} janvier 2017. Son mandat a été renouvelé par le Conseil d'administration du 12 février 2021 pour une durée six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2026, avec les mêmes pouvoirs que précédemment.

Le Président est assisté dans l'exercice de son mandat par quatre Directeurs Généraux Délégués : Madame Pascale DUCLERMORTIER et Messieurs Denis CLEMENT, Mikaël COUILLET et Patrick VICENS. Le Conseil d'administration du 12 février 2021 a également renouvelé leurs mandats pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2026; toutefois, si le Président Directeur Général cessait ou était empêché d'exercer ses fonctions, les DGD conserveraient, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, mais également que l'exécution d'aucune convention autorisée au cours des exercices antérieurs ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Jean-François BOUVET est :

- ✓ Président directeur général de notre Société
- ✓ Président de la SAS FCN ACES
- ✓ Administrateur de la SA FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE
- ✓ Cogérant de la SARL FCF
- ✓ Gérant de l'EARL "DU CLOS MOUTAYER"
- ✓ Cogérant de la SC AGIRAGRI, depuis le 28/07/2022

M. Yves FERTIL est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Directeur Général de la SAS FCN ACES
- ✓ Cogérant de la SCI DE LA RABEAUDE

M. Jean-Michel FRANCOIS est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Gérant de la Société Civile PRALYMA
- ✓ Gérant de la Société Civile ARKIMMO
- ✓ Gérant de la Société Civile CAPCARLINE
- ✓ Gérant de la SCI SAPHRANS
- ✓ Gérant de la SCI LEMISYL

Mme Muriel GOBE est administrateur de notre Société.

Mme Noémie GOGUL est administrateur de notre Société.

Mme Hélène JAILLET est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Gérante de la SCI DU CHEMIN BLANC

Mme Laurence MIAS est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérante de la SARL FCN FAMILY

M. Dominique MICHAUT est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Président directeur général de la SA FCN FIDUCIAIRE COMPTABLE DES BORDS DE MARNE
- ✓ Cogérant de la SARL FCN FAMILY
- ✓ Gérant de la SCI CLAXADE

Mme Virginie PERCEVAL est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérante de la SCI D4

Mme Isabelle PERRAY est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Cogérante de la SCI PERRAY SEGURRA

M. François PONSINET est :

- ✓ Administrateur de notre Société
- ✓ Gérant de la SCI JULIA

M. Patrick SAIRE est :

- ✓ Administrateur de notre Société,
- ✓ Cogérant de la SARL FCN FAMILY

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du code de commerce, nous vous précisons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Aucun mandat de Commissaire aux comptes ou d'administrateur n'est arrivé à expiration.

Constatation de la démission de Monsieur Jean-Paul SALFRANC, Commissaire aux Comptes titulaire et de son remplacement automatique par la Société PRIEUR ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant.

Nous vous indiquons que M. Jean-Paul SALFRANC, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société depuis le 28 avril 2014, a remis à la Société sa démission.

Le Conseil d'administration a, par conséquent, constaté cette démission ainsi que le remplacement automatique de Monsieur Jean-Paul SALFRANC par le Commissaire aux Comptes suppléant de la Société, la SA PRIEUR ET ASSOCIES, sise à ROMILLY-SUR-SEINE (10 110) 23, rue Félix Faure, pour la durée restant à courir du mandat de M. Jean-Paul SALFRANC, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023.

AUTORISATION CONFEREE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE RACHETER LES ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIETE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L.225-209-2 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'administration, pour une durée de 12 mois, à racheter les actions ordinaires de la Société, dans les conditions définies par l'article L 225-209-2 du code de commerce et les autres dispositions légales applicables.

Nous vous précisons que l'autorisation sollicitée porte uniquement sur le rachat d'actions propres de catégorie « ordinaires ». Nous vous rappelons que les actions dites « de préférence » sont incessibles en vertu des dispositions statutaires (article 12 notamment).

Le recours à ce dispositif nécessite l'intervention d'un **expert indépendant** chargé de déterminer les **valeurs minimale et maximale du prix** de rachat des actions « ordinaires ». Un rapport spécial est établi par les **Commissaires aux comptes** afin de faire connaître leur **appréciation sur les conditions de fixation du prix d'acquisition**. Le rapport de l'expert est déposé au siège social quinze jours au moins avant la date de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur le rachat.

En vertu de l'article R 225-160-1 du code de commerce, l'expert indépendant est désigné à l'unanimité des actionnaires ou à défaut par le Président du tribunal de commerce statuant sur requête à la demande des dirigeants sociaux.

Au vu du nombre important d'actionnaires composant le capital de FCN, il est apparu plus opportun de recourir à une requête pour la désignation de l'expert indépendant. **Monsieur Christian OLIVIER** a ainsi été nommé en qualité d'expert indépendant par ordonnance du Président du tribunal de commerce en date du 5 décembre 2022.

L'autorisation consentie serait utilisable par la Société, pour l'ensemble des objectifs de rachat prévus par le dispositif, soit pour les offrir ou les attribuer :

- dans l'année de leur rachat, aux bénéficiaires d'une opération mentionnée à l'article L. 225-208 du code de commerce ou intervenant dans le cadre des articles L. 3332-1 et suivants du code du travail ;
- dans les deux ans de leur rachat, en paiement ou en échange d'actifs acquis par la Société dans le cadre d'une opération de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- dans les cinq ans de leur rachat, aux actionnaires qui manifesteraient à la Société l'intention de les acquérir à l'occasion d'une procédure de mise en vente organisée par la Société elle-même dans les trois mois qui suivent chaque assemblée générale ordinaire annuelle.

Le Conseil d'administration pourrait décider de mettre en œuvre une ou plusieurs de ces finalités. A défaut d'avoir été utilisées pour la ou les finalités retenues et dans les délais prévus, les actions rachetées seraient annulées de plein droit. Par dérogation, les actions rachetées mais non utilisées pourraient, sur décision de l'assemblée générale ordinaire, être utilisées pour une autre des finalités. Nous vous rappelons que la Société ne peut pas posséder, s'il existe plusieurs catégories d'actions, plus de 10 % des actions de chaque catégorie (article L 225-210 al.1).

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être rachetées via ce dispositif ne pourrait donc pas excéder 10 % des actions ordinaires soit 25 889 actions, en tenant compte des actions déjà rachetées au titre de précédentes autorisations et détenues par la Société au jour du rachat.

C'est ce nombre qui est retenu, à titre indicatif, dans le projet de résolution soumis à votre approbation.

Compte tenu :

- des conversions d'actions ordinaires en actions de préférence à venir suite à la décision prise par le Conseil d'administration,
- des conversions d'actions ordinaires en actions de préférence ou d'actions de préférence en actions ordinaires qui pourraient intervenir au cours de l'exercice,
- de la possible variation du nombre d'actions ordinaires propres détenues par la Société en fonction des décisions qui pourraient être prises par le Conseil d'administration quant à leur utilisation,
- de l'incidence que ces opérations peuvent avoir sur le nombre total d'actions ordinaires composant le capital de la Société,

Seul un nombre maximal indicatif d'actions ordinaires propres pouvant être rachetées par la Société pourra être donné au jour de l'assemblée.

Ce dernier sera calculé en fonction du nombre total d'actions ordinaires composant le capital au jour de l'assemblée approuvant les comptes au 31 août 2022 et du nombre d'actions auto détenues à cette même date.

Nous vous proposons de fixer le prix d'achat des actions à la valeur de marché dont les modalités de calcul sont définies à l'article 5.11 du pacte d'actionnaires FCN et fixée au 31 août 2022 à **CENT QUATORZE EUROS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTIMES (114,92 €)** dans la mesure où ce prix se situe dans la fourchette de prix fixée par l'expert indépendant dans son rapport d'évaluation.

DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER A LA CONVERSION D' ACTIONS ORDINAIRES EN ACTIONS DE PREFERENCE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 février 2022, vous avez doté votre Conseil d'administration d'une délégation de compétence à l'effet de procéder à la conversion d'un nombre maximal de 40 000 actions ordinaires en actions de préférence.

Le Conseil d'administration en date du 16 décembre 2022 a fait usage de cette délégation en décidant de convertir un nombre maximal de 23 100 actions ordinaires en actions de préférence.

La conversion est ouverte à tout actionnaire remplissant les conditions fixées par les statuts de la Société à hauteur du plafond qui lui est applicable en fonction de son ancienneté en qualité de salarié de la Société, du nombre d'actions de préférence déjà détenues par ce dernier et de son nombre d'actions ordinaires.

Le nombre définitif d'actions ordinaires converties sera arrêté par le Conseil d'administration qui se tiendra à l'issue du délai de 10 jours fixé pour exercer le droit à conversion.

Quel que soit le nombre d'actions ordinaires définitivement converties, il apparaît opportun de doter votre Conseil pour l'avenir d'une nouvelle délégation de compétence, avec un plafond fixé à **40 000** actions ordinaires à convertir, pour lui permettre de réaliser plusieurs vagues de conversion sans avoir à réunir une nouvelle assemblée générale, en fonction des besoins du marché de l'action de la Société. Cette délégation de compétence serait consentie pour une nouvelle durée de 26 mois. Elle se substituerait purement et simplement à la précédente.

Nous vous proposons par conséquent de déléguer au Conseil d'administration votre compétence à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, la conversion en actions de préférence d'un nombre maximal de **40 000** actions ordinaires.

Cette délégation de compétence emporterait pour le Conseil possibilité de réaliser cette conversion en une ou plusieurs fois, et :

- d'arrêter le nombre d'actions ordinaires pour lesquelles le droit à conversion sera ouvert,
- d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture de la conversion,
- d'arrêter le montant de la prime de conversion par action ordinaire à convertir,
- de recueillir les bulletins de conversion, percevoir le montant de la prime de conversion et effectuer le dépôt des fonds,
- d'arrêter la liste définitive des actionnaires exerçant leur droit à conversion, le nombre définitif d'actions ordinaires existantes converties et d'actions de préférence créées par voie de conversion,
- d'arrêter le montant définitif de la prime de conversion versée par les actionnaires,
- de constater la réalisation définitive de l'opération de conversion et procéder à la modification corrélative des statuts rendue nécessaire par la création des actions de préférence, en complétant notamment dans ces derniers le nombre d'actions ordinaires définitivement converties et le nombre d'actions de préférence définitivement créées,
- prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour parvenir à la réalisation définitive de l'opération de conversion des actions ordinaires existantes.

Cette délégation annulerait et remplacerait la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 4 février 2022.

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial établi par vos Commissaires aux comptes conformément aux dispositions légales applicables.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BEZANNES
Le 16 décembre 2022
Le Conseil d'Administration

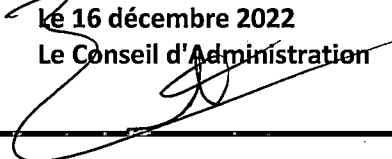




TABLEAU II - RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(CLOTURES DU 31 AOUT 2018 AU 31 AOUT 2022)

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciale et arrêté du 27.4.82)

NATURES DES INDICATIONS	2018-08	2019-08	2020-08	2021-08	2022-08
I - Capital en fin d'exercice.					
a) Capital social	10 758 176	10 758 176	10 758 176	10 758 176	10 758 176
b) Nombre des actions ordinaires existantes	336 193	336 193	336 193	336 193	336 193
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (Sans droit de vote) existantes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- Par conversion d'obligations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
- Par exercice de droits de souscription	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
II - Opérations et résultats de l'exercice.					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	47 521 480	49 728 899	50 533 218	51 750 857	53 885 487
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 376 216	5 895 099	5 144 168	6 685 016	7 231 737
c) Impôts sur les bénéfices	(204 929)	1 445 795	1 010 002	1 557 223	1 177 696
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	542 462	220 888	659 579	459 811
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 722 784	2 851 580	2 666 100	3 590 794	3 845 349
f) Résultat distribué	2 285 983	2 348 825	2 420 738	2 530 095	
III - Résultat par action,					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	7,63	11,62	11,64	13,29	16,64
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,12	8,48	7,93	10,68	11,44
c) Dividende net attribué à chaque action ordinaire (N+1)	2,70	2,70	2,70	3,00	3,00
d) Dividende net distribué par ADP (N+1)	2,37	2,37	2,37	2,40	2,40
IV - Personnel.					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	501	512	539	546	554
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	23 932 755	23 245 259	24 241 671	25 039 907	25 908 704
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	10 568 071	9 688 596	9 804 971	10 411 393	10 455 821

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

SA FCN CONSOLIDATION

160 rue Louis Victor de BROGLIE

51430 BEZANNES

NAF : 6920Z-

Siret : 33708008900762

FCN

160 rue Louis Victor de BROGLIE
51430 BEZANNES

Tél. 03 26 77 38 99

Fax.

Web. www.fcn.fr

**SOMMAIRE**

Comptes annuels	2
Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	5
Analyse financière	6
Tableau de Financement FCN CONSO 31-08-22	7
Annexe	
ANNEXE2022-08-Conso avec 2057	8

Comptes annuels



Bilan consolidé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	867 707	820 292	47 414	53 692
Fonds commercial	29 643 292	410 825	29 232 467	29 643 292
Autres immobilisations incorporelles				
Ecarts de consolidation	524 662	470 810	53 852	56 683
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 519 791	54 506	2 465 286	2 429 518
Constructions	25 393 535	12 820 488	12 573 047	13 157 208
Installations techniques, matériel et outillage	25 586	25 586		
Autres immobilisations corporelles	5 701 387	3 743 930	1 957 457	2 165 254
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 098 604		1 098 604	487 585
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 521 144		1 521 144	2 253
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	155 269		155 269	153 112
ACTIF IMMOBILISE	67 450 977	18 346 437	49 104 540	48 148 597
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	3 500 704	313 298	3 187 406	4 630 100
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 931		4 931	4 275
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 692 377	3 111 112	13 581 265	13 791 428
Fournisseurs débiteurs	142 384		142 384	93 217
Personnel	210 355		210 355	321 350
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 028		42 028	48 778
Autres créances	117 425		117 425	180 227
Etat impôts différés	1 128 555		1 128 555	1 261 826
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	3 237 280		3 237 280	3 402 974
Disponibilités	11 044 779		11 044 779	12 464 342
Charges constatées d'avance	971 852		971 852	1 005 105
ACTIF CIRCULANT	37 092 670	3 424 410	33 668 260	37 203 621
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	104 543 647	21 770 847	82 772 800	85 352 218



Bilan consolidé

CERTIFIÉ CONFORME
ORIGINAL

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 758 176	10 758 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 496 809	2 350 559
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserves consolidées	17 589 187	16 300 972
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 783 247	3 818 311
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	34 627 419	33 228 017
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Intérêts hors groupe Réserves	699	639
Intérêts hors groupe Résultat	47	60
TOTAL DES INTERETS HORS GROUPE	746	699
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	36 000	135 975
Provisions pour charges	3 499 094	3 406 986
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 535 094	3 542 960
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	13 626 240	14 227 589
Découverts et concours bancaires	79	90
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 626 319	14 227 679
Emprunts et dettes financières diverses	1 607 746	3 607 746
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	672	672
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	307 294	275 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 016 901	942 909
Personnel	6 383 639	6 697 693
Organismes sociaux	3 546 304	3 568 184
Etat, Impôts sur les bénéfices	51 329	825 837
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 885 774	3 437 707
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	684 491	707 695
Dettes fiscales et sociales	14 551 537	15 237 117
Etat impôts différés	133 741	142 825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 492	139 528
Produits constatés d'avance	13 268 839	14 006 816
DETTES	44 609 541	48 580 542
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	82 772 800	85 352 218



Compte de résultat consolidé

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	233 569	199 908	33 661	16,84
<i>Production vendue</i>	55 005 438	52 895 404	2 110 034	3,99
<i>Production stockée</i>	-746 040	-220 011	-526 029	239,09
<i>Subventions d'exploitation</i>	277 497		277 497	
<i>Autres produits</i>	1 967 215	2 852 161	-884 946	-31,03
Total	56 737 679	55 727 462	1 010 217	1,81
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	27 441	26 316	1 125	4,28
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-656	1 929	-2 585	-134,02
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	215 788	227 127	-11 339	-4,99
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	8 386 713	7 913 124	473 589	5,98
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	1 594 410	1 627 944	-33 534	-2,06
<i>Salaires et Traitements</i>	26 891 204	26 420 580	470 623	1,78
<i>Charges sociales</i>	10 643 896	10 648 840	-4 944	-0,05
<i>Amortissements et provisions</i>	2 897 093	2 583 920	313 172	12,12
<i>Autres charges</i>	301 800	338 866	-37 066	-10,94
Total	50 957 689	49 788 647	1 169 042	2,35
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 779 990	5 938 815	-158 825	-2,67
<i>Produits financiers</i>	5 052	12 306	-7 255	-58,95
<i>Charges financières</i>	149 894	130 897	18 997	14,51
RESULTAT FINANCIER	-144 842	-118 591	-26 251	22,14
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	5 635 148	5 820 224	-185 076	-3,18
<i>Produits exceptionnels</i>	429 696	471 806	-42 110	-8,93
<i>Charges exceptionnelles</i>	902 763	857 168	45 594	5,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-473 067	-385 362	-87 704	22,76
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	1 375 956	1 613 660	-237 704	-14,73
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 786 125	3 821 202	-35 077	-0,92
<i>Quote-part dans rés. des entrep. mises en équiv.</i>				
<i>Dot. aux amort. des écarts d'acquisition</i>	2 831	2 831		
<i>Rés. net de l'ensemble consolidé</i>	3 783 294	3 818 371	-35 077	-0,92
<i>Rés. hors groupe (Intérêts minoritaires)</i>	47	60	-13	-21,67
Résultat groupe	3 783 247	3 818 311	-35 064	-0,92

Analyse financière



Tableau de Financement FCN CONSO 31-08-22

FFZA 090 SA F.C.N. CONSOLIDATION 51062 REIMS CEDEX		
TABLEAU DE FINANCEMENT		
	31/08/2022	31/08/2021
RESSOURCES DURABLES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 552 313	5 124 029
Produits de cessions d'éléments d'actif immobilisé	150 971	0
Augmentation de capital	0	0
Augmentation des autres capitaux propres (Dont provision pour pension)	146 250	150 000
Variation de périmètre	0	0
Augmentation des dettes financières	4 103 674	9 539 731
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	9 953 208	14 813 760
EMPLOIS STABLES		
Dividendes	2 530 095	2 420 738
Acquisition d'éléments d'actif immobilisé	2 875 983	3 747 272
Variation des immobilisations / variation de périmètre	0	0
Remboursement de dettes financières	6 704 987	15 505 731
Subventions amorties		
TOTAL DES EMPLOIS	12 111 065	21 673 741
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette		
Emploi Net	2 157 857	6 859 981

Par prudence, la capacité d'autofinancement telle que déterminée ci-dessus, tient compte des dotations et reprises d'amortissements et provisions à caractère de réserve. Elle exclut les dotations et reprises de provisions pour dépréciation et pour pertes et charges sur actif et passif.

VARIATION D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	D -1 442 039	D - 400 655
Créances clients	D - 242 207	D -1 164 505
Autres créances	D - 347 072	D - 128 432
Dettes fournisseurs	D - 24 825	B 150 436
Dettes fiscales et sociales	B 694 664	D -1 446 526
Autres dettes	B 50 902	B 272 582
Produits constatés d'avance	B 737 977	B 422 128
FONDS DE ROULEMENT DE L'EXERCICE		
Dégagements	- 572 600	-2 294 971
Besoins	0	0
VARIATIONS DE TRESORERIE		
Variations des disponibilités	71 249	-5 836 066
Variations des actions propres (autocontrôle)	-1 656 506	1 271 056
Variation des concours bancaires courants et des soldes débiteurs de banque	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-1 585 257	-4 565 010
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette	2 157 857	6 859 981
Emploi Net		

La lettre précédant les valeurs des variations d'exploitation signifie : D=Dégagement, B=Besoin



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057

A N N E X E

AUX COMPTES CONSOLIDES



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

PRESENTATION DU GROUPE FCN

Le Groupe FCN exerce son activité dans le domaine de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes à travers la société mère. En tant que société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, FCN exerce une profession réglementée et est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

Les comptes de FCN sont arrêtés conformément aux règles et principes en vigueur en France. Ils sont établis en conformité avec le règlement ANC 2020-01 du Comité de Réglementation Comptable.

INFORMATIONS SUR LES METHODES COMPTABLES**A. Méthode de consolidation**

Les comptes des entreprises placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de FCN ont été consolidés par la méthode d'intégration globale.

Ecart d'acquisition

Les écarts sont constitués par la différence entre le coût d'acquisition des sociétés nouvellement intégrées et la part acquise dans l'actif net des entreprises filiales.

Modalités d'amortissement

Les écarts sont amortis sur une durée compatible avec le bien auquel il s'identifie. S'il est affecté à une clientèle, il n'est pas amorti.

Date de clôture des entreprises consolidées

Toutes les sociétés intégrées clôturent au 31 août.

B. Méthodes d'évaluation**Frais de recherche et de développement**

Néant.

Immobilisations incorporelles

- Logiciels : amortis en linéaire à 100 %
- Clientèles : elles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites à leur prix de revient ou leur valeur d'apport. Lorsque le boni de fusion est consécutif à une opération intra-groupe, il est éliminé des capitaux propres consolidés.

L'amortissement dégressif n'est pas traité en dérogatoire.

Application de la norme IFRS en matière d'immobilisations corporelles et notamment pour les immeubles inscrits à l'actif qui ont fait l'objet d'une réallocation des valeurs nettes comptables par la création des composants suivants :

- Structure ;
- Façade et toiture ;
- IGT (Installations générales techniques)
- Agencements.

ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

La modification des plans d'amortissements a généré 12 752,27 Euros d'amortissements dérogatoires qui ont été comptabilisés dans les comptes sociaux au débit du compte « 6872500 – Dotation aux amortissements dérogatoires » par le crédit du compte « 1450000 – Amortissements dérogatoires » et 18 158,09 Euros qui ont fait l'objet d'une reprise au crédit du compte « 7872500 – Reprise pour amortissements dérogatoires ». Cet amortissement supplémentaire qui permet de faire coïncider l'amortissement économique à l'amortissement fiscal a été annulé dans les comptes consolidés conformément à l'article 272-1 et au Règl. 2020-01.

Les taux d'amortissement sont les suivantes :

- Immeuble	Structure -----	2,50 à 10 %
	Façade-Toiture -----	3,33 à 10 %
	I.G.T. -----	5,00 à 10 %
	Agencements (composant)-----	10,00 %
- Matériel de transport-----		20,00 à 25,00 %
- Matériel et outillage -----		10,00 à 25,00 %
- Matériel de bureau et informatique-----		20,00 à 33,00 %
- Matériel informatique de faible valeur -----		100,00 %
- Mobilier -----		10,00 à 20,00 %
- Agencements -----		10,00 à 20,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble CI -----		8,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble MIE-----		2,50 %

Crédit bail

Le crédit bail est retraité en immobilisation et comptabilisé sauf lorsque celui-ci ne présente pas de caractère significatif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont calculés au prix de revient à partir de la comptabilité analytique, dossier client par dossier client et exercice par exercice.

La valorisation des dossiers clients non facturés au 31 août (temps passés par collaborateur, charges fixes et coût informatique) est comparée aux acomptes émis au cours de l'exercice du client :

- l'écart positif est comptabilisé en travaux en cours
- l'écart négatif en produit comptabilisé d'avance.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Provision pour pertes et charges

Lorsqu'un risque ou une charge est identifié, il fait l'objet d'une provision à caractère courant ou exceptionnel.

ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par le versement de primes à un contrat d'assurances souscrit auprès de la compagnie « Ag2r La Mondiale » qui sont comptabilisées en charges. Le surplus dont le calcul est issu d'une étude arrêtée au 31 août 2022 s'élève à 3 357 303 Euros avant impôts. Ce montant a été comptabilisé en provision et a fait l'objet d'une dotation aux provisions de 107 673 Euros et d'une reprise de provision de 1 123 Euros.

Cette étude a été calculée compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 0 %.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés par les sociétés du Groupe afin de neutraliser l'effet de décalages temporaires existant entre la comptabilisation de certaines charges ou produits et leur prise en compte dans le résultat fiscal. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition connu à la date d'établissement des comptes consolidés selon la méthode de report variable.

Le montant total des impôts différés actif est de 1 128 555 €, il est composé de la marge sur les encours, les IFC et la participation.

Le montant total des impôts différés passif est de 133 741 €, il est composé des amortissements dérogatoires.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION1 – Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié par rapport à celui de l'exercice précédent.

FCN a acquis le 16/03/2022 99.54% de la société AUDIT CONSEIL EXPERTISE SOBESKY.
Cette société clôturant au 30/09/2022, elle n'a pas pu être consolidée au 31/08/2022.

2 – Liste des entreprises consolidées par intégration globale

Sociétés consolidées	Capitaux propres avant résultat	Résultat part du groupe avant Amts/ écart Acquisition	% de contrôle
FCN	31 593 699 €	3 469 747 €	100,00 %
FCF	10 000 €	0 €	100,00 %
COMANDEX	298 079 €	110 928 €	100,00 %
FCN FAMILY	57 037 €	166 043 €	100,00 %
FCBM	584 392 €	39 359 €	99.88 %

3 – Comparabilité

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de la COVID-19 apparue en mars 2020.
Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes consolidés de l'entité au 31 août 2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks et en-cours
- les impôts différés actifs



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

- les covenants bancaires

4 – Variation des capitaux propres consolidés et intérêts minoritaires

<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
Capitaux propres au 31 Août 2021	33 228 017
Augmentation de capital	
Modification de périmètre	
Autres variations	146 250
Provision IFC	0
Dividendes	- 2 530 095
Résultat consolidé	3 783 246
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2022	34 627 418

<u>INTERETS HORS GROUPE</u>	
Intérêts hors groupe au 31 Août 2021	699
Modification de périmètre	0
Provision IFC	0
Dividendes (y compris précompte)	0
Résultat des minoritaires	47
INTERETS HORS GROUPE AU 31 AOÛT 2022	746



CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal.
Les renseignements figurent dans le tableau des amortissements consolidés ainsi que dans le tableau des provisions qui suivent :

AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉS					
Libellés	31/08/21	Changement de Périmètre	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/22
Concessions, brevets et droits similaires	806 412		16 837	2 957	820 292
Fonds commercial			410 825		410 825
Autres immobilisations incorporelles					
Ecart de consolidation	467 979		2 831		470 810
Terrains	45 667		8 839		54 506
Constructions	12 382 217		848 561	410 290	12 820 488
Installations techniques, matériel, outillage industriel	25 586				25 586
Autres immobilisations corporelles	4 887 914		584 422	1 728 406	3 743 930
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
TOTAUX	18 615 775		1 872 315	2 141 653	18 346 437

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					
Libellés	31/08/21	Changement de Périmètre	Augmentations, Dotations exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/22
Provisions pour risques	135 975		22 500	122 475	36 000
Provisions pour charges	3 406 986		109 413	17 304	3 499 094
Provisions pour dépréciation					
Sur Stocks et en cours	356 895		313 298	356 895	313 298
Sur Comptes clients	3 098 712		993 219	980 819	3 111 112
Autres provisions pour dépréciation	0				0
TOTAUX	6 998 568		1 438 430	1 477 493	6 959 504

ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau des immobilisations consolidées qui suit :

IMMOBILISATIONS CONSOLIDEES						
Libellés	31/08/21	Changement de Périmètre	acquisitions	sorties	Virement de poste	31 /08/22
Concessions, brevets et droits similaires	860 104		10 560	2 957		867 707
Fonds commercial	29 643 293					29 643 293
Autres immobilisations incorporelles	0					
Ecart de consolidation	524 662					524 662
Terrains	2 475 185		60 690	16 083		2 519 791
Constructions	25 539 425		292 594	438 484		25 393 535
Installations techniques, matériel, outillage industriel	25 586					25 586
Autres immobilisations corporelles	7 053 167		379 291	1 731 072		5 701 387
Immobilisations en cours	487 585		758 165		- 147 146	1 098 604
Avances et acomptes						
Autres participations	2 253		1 519 668	777		1 521 144
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	153 112		10 233	8 077		155 269
TOTAUX	66 764 372		3 031 201	2 197 450	- 147 146	67 450 977

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.

Il n'y a pas eu d'écart de conversion pendant cet exercice.

Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues. Traitement fiscal de l'écart de réévaluation.

Nous n'avons pas eu à connaître de ce problème.

ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Les créances et les dettes classées par échéance sont reprises dans le tableau fiscal 2057.

N° 10950 * 03		8		ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*		D.G.I. N° 2057		1				
Désignation de l'entreprise : FCN CONSOLIDATION												
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	1	A 1 an au plus	2	A plus d'un an	3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières	UT	155 268	UV		UW	155 268					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 541 414		3 011 680		529 734					
	Autres créances clients	UX	13 150 962		13 150 962							
	Créances représentatives de titres	UY										
	Personnel et comptes rattachés	UY	125 510		125 510							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	LZ	84 844		84 844							
	Impôts sur les bénéfices	VM	-		-							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	42 027		42 027							
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 128 555		1 128 555							
	Divers	VP			-							
	Groupe et associés (2)	VC	5 615		5 615							
	Dettes diverses (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	254 193		254 193							
	Charges constatées d'avance	VS	971 851		971 851							
	TOTAUX	VT	19 460 239		18 775 237		685 002					
	REVOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	(1)	A 1 an au plus	(2)	A plus d'un an et 5 ans au plus	(3)	A plus de 5 ans	(4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	79		79							
	à plus d'un an à l'origine	VH	13 626 239		3 148 195		7 981 459		2 496 585			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A	1 607 746		1 607 746							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 016 900		1 016 900							
Personnel et comptes rattachés		8C	6 383 639		6 383 639							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 546 304		3 546 304							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	51 329		51 329							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 885 773		3 798 189		87 584					
	Obligations assimilées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	684 491		684 491							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	672		672							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	96 491		96 491							
Dettes représentatives de titres empruntés *		SZ										
Produits constatés d'avance		8L	13 268 839		13 268 839							
TOTAUX		VY	44 168 502		33 602 874		8 069 043		2 496 585			
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 103 674	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 704 987		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022



Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

1 – Emprunts obligataires convertibles	NEANT
2 – Autres emprunts obligataires	NEANT
4 – Emprunts participatifs	NEANT
5 – Emprunt et dettes financières divers	NEANT
TOTAUX	NEANT



Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

4- Autres engagements donnés	
Intérêts sur emprunts :	
Sur emprunts en cours	320 561
Sur comptes de participation légale	-
Locations financières	1 487 842
Promesse d'hypothèque Immobilière	710 000
5- Crédit bail mobilier (retraité en immobilisation)	-
	2 518 403
Dont concernant :	
les dirigeants	343 268
les filiales	
les participations	
les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements reçus	Montant en Euros
1. Plafonds des découverts autorisés	-
2. Avals et Cautions	
Cautions INTERFIMO	2 544 163
Garantie Etat	-
3. Autres engagements Reçus	-
	2 544 163



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché.

Nature des éléments d'actif circulant	Evaluation au bilan	Evaluation au 1 ^{er} prix du marché
1 – Stocks approvisionnements et matières		
2 – Stocks marchandises	4.931	4.931
3 – Stocks produits finis	NEANT	NEANT
4 – Actions propres	NEANT	NEANT
5 – Valeurs mobilières de placements	3.237.280	3.237.280
TOTAUX	3.242.211	3.242.211



Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social de la société mère.

Désignation	Nombre	Valeur Nominale
1-Actions/parts sociales composant Le capital social au début de l'exercice	336.193 Actions	32,00 €
2-Actions/parts sociales émises pendant l'exercice	NEANT	
3-Actions/parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice	NEANT	
4-Actions/Parts sociales composant le capital en fin d'exercice	260.643 Actions	32,00 €
5- Actions à Dividende précipitaire	755.500 Actions	3.20 €



Résultat par action :

Exercice clos le :	31 août 2022	31 août 2021
Résultat net par action	11.25 €	11.36 €
Résultat dilué par action	11.25 €	11.36 €

Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur.

NEANT



ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus.

NEANT



Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes, ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

Éliminée lors du retraitement de la consolidation pour l'ensemble des sociétés du groupe.



Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux.

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants : NEANT
- Cautions consenties NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice.....NEANT



Points de l'annexe concernant les personnes morales qui dépassent à la clôture de l'exercice deux des trois limites suivantes :

Total du Bilan (3.650.000 €)-Montant du CA. H.T. (7.300.000 €) – Salariés (50)

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie

Rémunérations allouées aux dirigeants	Montant
1- des organes d'administration	Sans objet
2- des organes de direction	24 000
3- des organes de surveillance	Sans objet



Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre

NEANT





ANNEXE2022-08-Conso avec 2057



SA FCN – Consolidation
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe).

Par secteur d'activité

1. Prestations de services (Honoraires)	54.461.845 €
2. Divers	543.593 €
3. Ventes de marchandises	233.569 €
TOTAL	55.239.007 €

Par marché Géographique

1- France	55.179.181 €
2- Etranger	59.826 €
TOTAL	55.239.007 €



Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

- salariés de l'entreprise, d'une part,
- salariés mis à la disposition de la société d'autre part.

	Personnel Salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
1- Experts comptables	57	-
2- Autres cadres	127	-
3- Ouvriers et employés	381	-
TOTAL	565	-

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés
8 rue Camille Lenoir
51100 Reims

PRIEUR ET ASSOCIES
64 Mail des Charmilles
10000 Troyes

FCN

Société Anonyme au capital de 10 758 176 €
160 rue Louis Victor de Broglie – 51430 BEZANNES
337 080 089 RCS REIMS

**Rapport des commissaires aux comptes sur
les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 août 2022

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés
8 rue Camille Lenoir
51100 Reims

PRIEUR ET ASSOCIES
64 Mail des Charmilles
10000 Troyes

FCN

Société anonyme au capital de 10 758 176 €
160 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES
337 080 089 RCS REIMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2022

A l'assemblée générale de la société FCN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FCN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

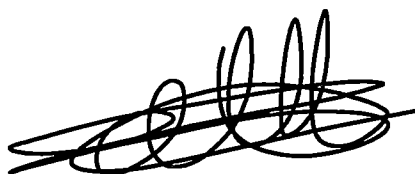
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Reims et à Troyes, le 17 janvier 2023
Les Commissaires aux Comptes

LAVAYSSIER LOILLIER Associés
Mickaël LOILLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

PRIEUR ET ASSOCIES
Yohan LOTH

A handwritten signature in black ink, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Bilan consolidé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			47 414	53 692
Frais de recherche et de développement		820 292	29 232 467	29 643 292
Concessions, brevets et droits assimilés	867 707	410 825		
Fonds commercial	29 643 292			
Autres immobilisations incorporelles			53 852	56 683
Écarts de consolidation	524 662	470 810		
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 519 791	54 506	2 465 286	2 429 518
Constructions	25 393 535	12 820 488	12 573 047	13 157 208
Installations techniques, matériel et outillage	25 586	25 586		
Autres immobilisations corporelles	5 701 387	3 743 930	1 957 457	2 165 254
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 098 604		1 098 604	487 585
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 521 144		1 521 144	2 253
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	155 269		155 269	153 112
ACTIF IMMOBILISE	67 450 977	18 346 437	49 104 540	48 148 597
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	3 500 704	313 298	3 187 406	4 630 100
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 931		4 931	4 275
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 692 377	3 111 112	13 581 265	13 791 428
Fournisseurs débiteurs	142 384		142 384	93 217
Personnel	210 355		210 355	321 350
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 028		42 028	48 778
Autres créances	117 425		117 425	180 227
Etat Impôts différés	1 128 555		1 128 555	1 261 826
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 237 280		3 237 280	3 402 974
Valeurs mobilières de placement	11 044 779		11 044 779	12 464 342
Disponibilités	971 852		971 852	1 005 105
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	37 092 670	3 424 410	33 668 260	37 203 621
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Écarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	104 543 647	21 770 847	82 772 800	85 352 218

Bilan consolidé

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 758 176	10 758 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 496 809	2 350 559
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserves consolidées	17 589 987	16 300 972
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 783 247	3 818 311
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	34 627 419	33 228 017
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Intérêts hors groupe Réserves	699	639
Intérêts hors groupe Résultat	47	60
TOTAL DES INTERETS HORS GROUPE	746	699
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	36 000	135 975
Provisions pour charges	3 499 094	3 406 986
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 535 094	3 542 960
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	13 626 240	14 227 589
Découverts et concours bancaires	79	90
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 626 319	14 227 679
Emprunts et dettes financières diverses	1 607 746	3 607 746
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	672	672
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	307 294	275 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 016 901	942 909
Personnel	6 383 639	6 697 693
Organismes sociaux	3 546 304	3 568 184
Etat, Impôts sur les bénéfices	51 329	825 837
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 885 774	3 437 707
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	684 491	707 695
Dettes fiscales et sociales	14 551 537	15 237 117
Etat impôts différés	133 741	142 825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 492	139 528
Produits constatés d'avance	13 268 839	14 006 816
DETTES	44 609 541	48 580 542
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	82 772 800	85 352 218

Compte de résultat consolidé

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	233 569	199 908	33 661	16,84
Production vendue	55 005 438	52 895 404	2 110 034	3,99
Production stockée	-746 040	-220 011	-526 029	239,09
Subventions d'exploitation	277 497	277 497	0	0,00
Autres produits	1 967 215	2 852 161	-884 946	-31,03
Total	56 737 679	55 727 462	1 010 217	1,81
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	27 441	26 316	1 125	4,28
Variation de stock (m/ses)	-656	1 929	-2 585	-134,02
Achats de m.p. & aut.approv.	215 788	227 127	-11 339	-4,99
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	8 386 713	7 913 124	473 589	5,98
Impôts, taxes et vers. assm.	1 594 410	1 627 944	-33 534	-2,06
Salaires et Traitements	26 891 204	26 420 580	470 623	1,78
Charges sociales	10 643 896	10 648 840	-4 944	-0,05
Amortissements et provisions	2 897 093	2 583 920	313 172	12,12
Autres charges	301 800	338 866	-37 066	-10,94
Total	50 957 689	49 788 647	1 169 042	2,35
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 779 990	5 938 815	-158 825	-2,67
Produits financiers	5 052	12 306	-7 255	-58,95
Charges financières	149 894	130 897	18 997	14,51
RESULTAT FINANCIER	-144 842	-118 591	-26 251	22,14
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	5 635 148	5 820 224	-185 076	-3,18
Produits exceptionnels	429 696	471 806	-42 110	-8,93
Charges exceptionnelles	902 763	857 168	45 594	5,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-473 067	-385 362	-87 704	22,76
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	1 375 956	1 613 660	-237 704	-14,73
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 786 125	3 821 202	-35 077	-0,92
Quote-part dans rés. des entrep. mises en équiv.				
Dot. aux amort. des écarts d'acquisition	2 831	2 831	0	0,00
Rés. net de l'ensemble consolidé	3 783 294	3 818 371	-35 077	-0,92
Rés. hors groupe (Intérêts minoritaires)	47	60	-13	-21,67
Résultat groupe	3 783 247	3 818 311	-35 064	-0,92

PRESENTATION DU GROUPE FCN

Le Groupe FCN exerce son activité dans le domaine de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes à travers la société mère. En tant que société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, FCN exerce une profession réglementée et est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes.

REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

Les comptes de FCN sont arrêtés conformément aux règles et principes en vigueur en France. Ils sont établis en conformité avec le règlement ANC 2020-01 du Comité de Réglementation Comptable.

INFORMATIONS SUR LES METHODES COMPTABLES

A. Méthode de consolidation

Les comptes des entreprises placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de FCN ont été consolidés par la méthode d'intégration globale.

Ecart d'acquisition

Les écarts sont constitués par la différence entre le coût d'acquisition des sociétés nouvellement intégrées et la part acquise dans l'actif net des entreprises filiales.

Modalités d'amortissement

Les écarts sont amortis sur une durée compatible avec le bien auquel il s'identifie. S'il est affecté à une clientèle, il n'est pas amorti.

Date de clôture des entreprises consolidées

Toutes les sociétés intégrées clôturent au 31 août.

B. Méthodes d'évaluation

Frais de recherche et de développement

Néant.

Immobilisations incorporelles

- Logiciels : amortis en linéaire à 100 %
- Clientèles : elles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites à leur prix de revient ou leur valeur d'apport. Lorsque le boni de fusion est consécutif à une opération intra-groupe, il est éliminé des capitaux propres consolidés.

L'amortissement dégressif n'est pas traité en dérogatoire.

Application de la norme IFRS en matière d'immobilisations corporelles et notamment pour les immeubles inscrits à l'actif qui ont fait l'objet d'une réallocation des valeurs nettes comptables par la création des composants suivants :

- Structure ;
- Façade et toiture ;
- IGT (Installations générales techniques)
- Agencements.

La modification des plans d'amortissements a généré 12 752,27 Euros d'amortissements dérogatoires qui ont été comptabilisés dans les comptes sociaux au débit du compte « 6872500 – Dotation aux amortissements dérogatoires » par le crédit du compte « 1450000 – Amortissements dérogatoires » et 18 158,09 Euros qui ont fait l'objet d'une reprise au crédit du compte « 7872500 – Reprise pour amortissements dérogatoires ». Cet amortissement supplémentaire qui permet de faire coïncider l'amortissement économique à l'amortissement fiscal a été annulé dans les comptes consolidés conformément à l'article 272-1 et au Règl. 2020-01.

Les taux d'amortissement sont les suivantes :

- Immeuble	Structure -----	2,50 à 10 %
	Façade-Toiture -----	3,33 à 10 %
	I.G.T. -----	5,00 à 10 %
	Agencements (composant) -----	10,00 %
- Matériel de transport -----		20,00 à 25,00 %
- Matériel et outillage -----		10,00 à 25,00 %
- Matériel de bureau et informatique -----		20,00 à 33,00 %
- Matériel informatique de faible valeur -----		100,00 %
- Mobilier -----		10,00 à 20,00 %
- Agencements -----		10,00 à 20,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble CI -----		8,00 %
- Ecart d'acquisition affecté à l'immeuble MIE -----		2,50 %

Crédit bail

Le crédit bail est retraité en immobilisation et comptabilisé sauf lorsque celui-ci ne présente pas de caractère significatif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
 Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont calculés au prix de revient à partir de la comptabilité analytique, dossier client par dossier client et exercice par exercice.

La valorisation des dossiers clients non facturés au 31 août (temps passés par collaborateur, charges fixes et coût informatique) est comparée aux acomptes émis au cours de l'exercice du client :

- l'écart positif est comptabilisé en travaux en cours
- l'écart négatif en produit comptabilisé d'avance.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Provision pour pertes et charges

Lorsqu'un risque ou une charge est identifié, il fait l'objet d'une provision à caractère courant ou exceptionnel.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont couverts partiellement par le versement de primes à un contrat d'assurances souscrit auprès de la compagnie « Ag2r La Mondiale » qui sont comptabilisées en charges. Le surplus dont le calcul est issu d'une étude arrêtée au 31 août 2022 s'élève à 3 357 303 Euros avant impôts. Ce montant a été comptabilisé en provision et a fait l'objet d'une dotation aux provisions de 107 673 Euros et d'une reprise de provision de 1 123 Euros.

Cette étude a été calculée compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 0 %.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés par les sociétés du Groupe afin de neutraliser l'effet de décalages temporaires existant entre la comptabilisation de certaines charges ou produits et leur prise en compte dans le résultat fiscal. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition connu à la date d'établissement des comptes consolidés selon la méthode de report variable.

Le montant total des impôts différés actif est de 1 128 555 €, il est composé de la marge sur les encours, les IFC et la participation.

Le montant total des impôts différés passif est de 133 741 €, il est composé des amortissements dérogatoires.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1 – Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié par rapport à celui de l'exercice précédent.

FCN a acquis le 16/03/2022 99.54% de la société AUDIT CONSEIL EXPERTISE SOBESKY.
 Cette société clôturant au 30/09/2022, elle n'a pas pu être consolidée au 31/08/2022.

2 – Liste des entreprises consolidées par intégration globale

Sociétés consolidées	Capitaux propres avant résultat	Résultat part du groupe avant Amts/ écart Acquisition	% de contrôle
FCN	31 593 699 €	3 469 747 €	100,00 %
FCF	10 000 €	0 €	100,00 %
COMANDEX	298 079 €	110 928 €	100,00 %
FCN FAMILY	57 037 €	166 043 €	100,00 %
FCBM	584 392 €	39 359 €	99.88 %

3 – Comparabilité

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de la COVID-19 apparue en mars 2020.
 Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes consolidés de l'entité au 31 août 2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.
 Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks et en-cours
- les impôts différés actifs

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

- les covenants bancaires

4 – Variation des capitaux propres consolidés et intérêts minoritaires

<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
Capitaux propres au 31 Août 2021	33 228 017
Augmentation de capital	
Modification de périmètre	146 250
Autres variations	0
Provision IFC	- 2 530 095
Dividendes	3 783 246
Résultat consolidé	
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2022	34 627 418

<u>INTERETS HORS GROUPE</u>	
Intérêts hors groupe au 31 Août 2021	699
Modification de périmètre	0
Provision IFC	0
Dividendes (y compris précompte)	0
Résultat des minoritaires	47
INTERETS HORS GROUPE AU 31 AOÛT 2022	746



CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

TABEAU DE FINANCEMENT

	31/08/2022	31/08/2021
RESSOURCES DURABLES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 552 313	5 124 029
Produits de cessions d'éléments d'actif immobilisé	150 971	0
Augmentation de capital	0	0
Augmentation des autres capitaux propres (Dont provision pour pension)	146 250	150 000
Variation de périmètre		0
Augmentation des dettes financières	4 103 674	9 539 731
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	9 953 208	14 813 760
EMPLOIS STABLES		
Dividendes	2 530 095	2 420 738
Acquisition d'éléments d'actif immobilisé	2 875 983	3 747 272
Variation des immobilisations / variation de périmètre	0	0
Remboursement de dettes financières	6 704 987	15 505 731
Subventions amorties		
TOTAL DES EMPLOIS	12 111 065	21 673 741
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette		
Emploi Net	2 157 857	6 859 981

Par prudence, la capacité d'autofinancement telle que déterminée ci-dessus, tient compte des dotations et reprises d'amortissements et provisions à caractère de réserve. Elle exclut les dotations et reprises de provisions pour dépréciation et pour pertes et charges sur actif et passif.

VARIATION D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	D -1 442 039	D - 400 655
Créances clients	D - 242 207	D -1 164 505
Autres créances	D - 347 072	D - 128 432
Dettes fournisseurs	D - 24 825	B 150 436
Dettes fiscales et sociales	B 694 664	D -1 446 526
Autres dettes	B 50 902	B 272 582
Produits constatés d'avance	B 737 977	B 422 128
FONDS DE ROULEMENT DE L'EXERCICE		
Dégagements	- 572 600	-2 294 971
Besoins	0	0
VARIATIONS DE TRESORERIE		
Variations des disponibilités	71 249	-5 836 066
Variations des actions propres (autocontrôle)	-1 656 506	1 271 056
Variation des concours bancaires courants et des soldes débiteurs de banque	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-1 585 257	-4 565 010
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
Ressource Nette	2 157 857	6 859 981
Emploi Net		

La lettre précédant les valeurs des variations d'exploitation signifie : D=Dégagement, B=Besoin

Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal.
 Les renseignements figurent dans le tableau des amortissements consolidés ainsi que dans le tableau des provisions qui suivent :

DES COMMISSAIRES
EN CHARGE
DES COMPTES

AMORTISSEMENTS CONSOLIDES					
Libellés	31/08/21	Changement de Périmètre	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/22
Concessions, brevets et droits similaires	806 412		16 837	2 957	820 292
Fonds commercial			410 825		410 825
Autres immobilisations incorporelles					
Ecart de consolidation	467 979		2 831		470 810
Terrains	45 667		8 839		54 506
Constructions	12 382 217		848 561	410 290	12 820 488
Installations techniques, matériel, outillage industriel	25 586				25 586
Autres immobilisations corporelles	4 887 914		584 422	1 728 406	3 743 930
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
TOTAUX	18 615 775		1 872 315	2 141 653	18 346 437

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					
Libellés	31/08/21	Changement de Périmètre	Augmentations, Dotations exercice	Diminutions, sorties, reprises	31/08/22
Provisions pour risques	135 975		22 500	122 475	36 000
Provisions pour charges	3 406 986		109 413	17 304	3 499 094
Provisions pour dépréciation					
Sur Stocks et en cours	356 895		313 298	356 895	313 298
Sur Comptes clients	3 098 712		993 219	980 819	3 111 112
Autres provisions pour dépréciation	0				0
TOTAUX	6 998 568		1 438 430	1 477 493	6 959 504

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau des immobilisations consolidées qui suit :

IMMOBILISATIONS CONSOLIDEES

Libellés	31/08/21	Changement de Périmètre	acquisitions	sorties	Virement de poste	31/08/22
Concessions, brevets et droits similaires	860 104		10 560	2 957		867 707
Fonds commercial	29 643 293					29 643 293
Autres immobilisations incorporelles	0					
Ecart de consolidation	524 662					524 662
Terrains	2 475 185		60 690	16 083		2 519 791
Constructions	25 539 425		292 594	438 484		25 393 535
Installations techniques, matériel, outillage industriel	25 586					25 586
Autres immobilisations corporelles	7 053 167		379 291	1 731 072		5 701 387
Immobilisations en cours	487 585		758 165		- 147 146	1 098 604
Avances et acomptes						
Autres participations	2 253		1 519 668	777		1 521 144
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	153 112		10 233	8 077		155 269
TOTAUX	66 764 372		3 031 201	2 197 450	- 147 146	67 450 977

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.

Il n'y a pas eu d'écart de conversion pendant cet exercice.

Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues. Traitement fiscal de l'écart de réévaluation.

Nous n'avons pas eu à connaître de ce problème.

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Les créances et les dettes classées par échéance sont reprises dans le tableau fiscal 2057.



N° 10950 * 03
 Formulaire obligatoire (article 53A
 du Code général des Impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

D.G.I. N° 2057 1

Désignation de l'entreprise : FCN CONSOLIDATION											
CADREA		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1)(2)	UP		UR		UR					
	Autres immobilisations financières	UT	155 268	UV		UV		155 268			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 541 414			3 011 680		529 734			
	Autres créances clients	UX	13 150 962			13 150 962					
	Créances représentatives de provisions pour dépréciation de titres et de créances ou d'éléments constitués	UQ		UU							
	Personnel et comptes rattachés	UY	125 510			125 510					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	84 844			84 844					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	-			-				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	42 027			42 027				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 128 555			1 128 555				
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	5 615			5 615					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	254 193			254 193					
	Charges constatées d'avance	VS	971 851			971 851					
	TOTAUX	VT	19 460 239	VU	18 775 237	VV	685 002				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'un an et 5 ans au plus (3)		A plus de 5 ans (4)	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	79			79					
	à plus d'un an à l'origine	VH	13 626 239			3 148 195		7 981 459		2 496 585	
Emprunts et dettes financières diverses (1)(2)		8A	1 607 746			1 607 746					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 016 900			1 016 900					
Personnel et comptes rattachés		8C	6 383 639			6 383 639					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 546 304			3 546 304					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	51 329			51 329					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 885 773			3 798 189		87 584			
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	684 491			684 491					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	672			672					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	96 491			96 491					
Dettes représentatives de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L	13 268 839			13 268 839					
TOTAUX		VY	44 168 502	VZ	33 602 874		8 069 043		2 496 585		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 103 874	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 704 887	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022



Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

1 – Emprunts obligataires convertibles	NEANT
2 – Autres emprunts obligataires	NEANT
4 – Emprunts participatifs	NEANT
5 – Emprunt et dettes financières divers	NEANT
TOTAUX	NEANT



Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

4- Autres engagements donnés	
Intérêts sur emprunts :	
Sur emprunts en cours	320 561
Sur comptes de participation légale	-
Locations financières	1 487 842
Promesse d'hypothèque Immobilière	710 000
5- Crédit bail mobilier (retraité en immobilisation)	-
	2 518 403
Dont concernant :	343 268
les dirigeants	
les filiales	
les participations	
les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	-
Engagements reçus	Montant en Euros
1. Plafonds des découverts autorisés	-
2. Avals et Cautions	
Cautions INTERFIMO	2 544 163
Garantie Etat	-
3. Autres engagements Reçus	-
	2 544 163

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché.

Nature des éléments d'actif circulant	Evaluation au bilan	Evaluation au 1 ^{er} prix du marché
1 – Stocks approvisionnements et matières		
2 – Stocks marchandises	4.931	4.931
3 – Stocks produits finis	NEANT	NEANT
4 – Actions propres	NEANT	NEANT
5 – Valeurs mobilières de placements	3.237.280	3.237.280
TOTAUX	3.242.211	3.242.211



Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social de la société mère.

Désignation	Nombre	Valeur Nominale
1-Actions/parts sociales composant Le capital social au début de l'exercice	336.193 Actions	32,00 €
2-Actions/parts sociales émises pendant l'exercice	NEANT	
3-Actions/parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice	NEANT	
4-ACTIONS/Parts sociales composant le capital en fin d'exercice	260.643 Actions	32,00 €
5- Actions à Dividende précipitaire	755.500 Actions	3.20 €



Résultat par action :

Exercice clos le :	31 août 2022	31 août 2021
Résultat net par action	11.25 €	11.36 €
Résultat dilué par action	11.25 €	11.36 €

Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur.

NEANT



Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus.

NEANT

DES COMMISSAIRES
VISA
AUX COMPTES

Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes, ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

Éliminée lors du retraitement de la consolidation pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux.

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants : NEANT
- Cautions consenties NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice NEANT

Points de l'annexe concernant les personnes morales qui dépassent à la clôture de l'exercice deux des trois limites suivantes :

Total du Bilan (3.650.000 €)-Montant du CA. H.T. (7.300.000 €) – Salariés (50)

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie

Rémunérations allouées aux dirigeants	Montant
1- des organes d'administration	Sans objet
2- des organes de direction	24 000
3- des organes de surveillance	Sans objet

Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre

NEANT

SA FCN – Consolidation
 Exercice de 12 mois clos le 31 août 2022

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe).

Par secteur d'activité

1. Prestations de services (Honoraires)	54.461.845 €
2. Divers	543.593 €
3. Ventes de marchandises	233.569 €
TOTAL	55.239.007 €

Par marché Géographique

1- France	55.179.181 €
2- Etranger	59.826 €
TOTAL	55.239.007 €



Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

- salariés de l'entreprise, d'une part,
- salariés mis à la disposition de la société d'autre part.

	Personnel Salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
1- Experts comptables	57	-
2- Autres cadres	127	-
3- Ouvriers et employés	381	-
TOTAL	565	-